



CR du Conseil de quartier : Decros Convention

Le 30.11 à 19h30 / Ecole Victor Hugo

Présent.es pour la municipalité : Lionel BENHAROUS, Maire, Christophe PAQUIS, Maire Adjoint en charge de l'espace public, Daniel GUIRAUD, Maire Adjoint

Introduction de M. le Maire

Plusieurs aspects à prendre en compte dans l'aménagement de la Ville :

- Certains travaux s'imposent à la Ville, c'est notamment le cas des travaux réalisés par des concessionnaires publics (eau, gaz, etc) ;
- Certains travaux se réalisent grâce aux possibilités offertes par des partenaires qui financent la majeure partie des aménagements (ex : abords des gares de métro, la refaçon de voies après le passage de la géothermie, le *Grand Chemin*)
- Enfin, certains travaux sont réalisés par la Ville pour s'adapter aux nouveaux enjeux : faire face au réchauffement climatique, permettre de nouvelles mobilités, moderniser le patrimoine communal etc.

Partie 1 : Aménagements dans le quartier

Travaux évoqués :

- 2021/2023 : opération de construction de logements sociaux au 3, rue Esther Cuvier
- 2023/2024 :
 - o Aménagement du « pôle gare » Mairie des Lilas
 - o Travaux de réseau de la géothermie
- 2024 : aménagement du boulevard Decros
- 2025 : réaménagement de la rue de Paris (création d'une piste cyclable unidirectionnelle sécurisée entre l'avenue Clémenceau et la rue du Coq Français puis de la rue des Bruyères à la Porte de Paris)

Partie 2 : Questions

- **Géothermie** : diverses questions sur les possibilités de raccordement. Toutes les copropriétés et bailleurs qui pouvaient être raccordées ont été sollicités par la société publique locale UNIGEO.
- **Renouvellement du *Trail des hauteurs*** : une nouvelle édition prévue l'année prochaine.
- **Voirie** :
 - o **Boulevard Decros** : arrêté d'interdiction de circulation des poids lourds pris par la Ville. Rappel par les élu.es que l'arrêté est temporaire, lié à un décompte objectif réalisé du nombre de camions passant sur cette voie. Une concertation est en cours sur les aménagements qui seront réalisés par le Département.
 - o **Avenue Faidherbe** : signalement d'un report partiel des camions sur l'avenue Faidherbe à la suite de l'arrêté mis en place sur le boulevard Decros. Il est nécessaire de réaliser un comptage des passages pour justifier l'instauration d'un arrêté similaire à celui pris sur le boulevard Decros. La voirie étant



partagée entre Les Lilas et Le Pré, la ville des Lilas va solliciter sa voisine pour travailler ce sujet.

- **Droits de voirie** : jugés trop élevés pour l'occupation de l'espace public pour l'installation de l'échafaudage dans le cas de ravalement pour des petites copropriétés. La municipalité va bientôt revoir les frais d'occupation pour les adapter à la taille des copropriétés.
- **Incidence des Jeux Olympiques sur les travaux** : demande de la préfecture d'arrêter les travaux sur les axes importants durant toute la période des JO.
- **Sécurité** : quelle verbalisation possible des camions garés illégalement sur le boulevard Decros ? La Police municipale va être sollicitée pour que la vidéo verbalisation puisse être utilisée.
- **Végétalisation** : Quelle débitumisation des tours d'arbres dans les rues ? La municipalité va prospecter, selon l'implantation des réseaux et les coûts d'entretien pour les espaces verts.
- **Propreté** :
 - Quel ravitaillement des sacs pour déjections canines ? Le ravitaillement est déjà effectué par le service propreté de la Ville 2 fois par semaine.
 - Plusieurs questions sur le changement du marché des ordures ménagères d'Est Ensemble. Ce nouveau marché a pour objectif de diminuer le ramassage des ordures ménagères pour augmenter les collectes de déchets qui seront valorisés (déchets alimentaires, cartons, etc). Quelques difficultés ont été recensées lors du renouvellement. Il a notamment été évoqué sur l'horaire de collecte le samedi sur la rue Francine Fromond. La Ville fait le lien avec les services d'Est Ensemble sur tous les points qui nous sont remontés par des habitant.es.
- **LGBT+** : question sur l'installation du drapeau arc-en-ciel sur le passage piéton situé boulevard Decros dans le cadre de la « Quinzaine des Fiertés ».
- **Eclairage public** : défaut d'éclairage signalé sur la rue Francine Fromond et sur la rue de la Convention. Sur la rue de la Convention, un nouveau candélabre est en commande.
- **Financement des travaux** : différents types de subventions (Etat, région, département, île de France mobilités, etc) et auto-financement.
- **Commerces** : Question sur les terrasses chauffées non couvertes des cafés et des bars ? Elles sont interdites en France depuis mars 2022.

Le prochain Conseil de quartier aura lieu au printemps 2024
--

D'ici là, comment contacter mes élu.es ?

- **Permanence d'élu.es** à l'Hôtel de Ville tous les jeudis à 18h
- **Rencontres de proximité** avec les élu.es en pied d'immeubles ;
- **Facebook Live** du Maire avec questions/réponses.